



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS



coupon de pré inscription au championnat départemental individuel de tir en salle Courseulles sur Mer les 4 & 5 février 2012

procédure de pré inscription :

Lorsqu'un archer licencié dans un club du Calvados souhaite participer au championnat départemental individuel de tir en salle des 4 & 5 février 2012 à Courseulles sur Mer, il convient d'adresser **au plus tard le 19 janvier 2012** (cachet de la poste faisant foi) le bulletin de pré inscription qui figure au bas de ce document, accompagné du règlement du droit d'inscription de 7,00 €uros -un chèque par archer, chèque à l'ordre du C.D. Calvados de tir à l'arc-.

La liste des archers sélectionnés figurera sur le site du Comité Départemental – www.tiralarc-cd14.fr - à partir du 25 janvier 2012. Le dernier concours sélectif est celui de Falaise des 21 & 22 janvier 2012.

Les chèques des sélectionnés seront mis à l'encaissement le lendemain du championnat, ceux des archers pré inscrits mais non sélectionnés seront retournés au cours de la semaine suivant le championnat.



je souhaite participer au championnat départemental individuel de tir en salle des 4 & 5 février 2012

Nom		Prénom	
n° licence		Club de	
Catégorie*	B – M – C – J – S – V – SV	Sexe*	Femme – Homme
Arc utilisé*	CL – CO	Je joins un chèque de 7,00 € à l'ordre de : C.D. Calvados de tir à l'arc	

* entourer

Adresser le tout à :

Roger ADAM – CD 14
20 rue du Parc du Château
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

au plus tard le 19 janvier 2012.